



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°488-489-490 du 15 août au 11 septembre 2024

LEADERS POLITIQUES
À QUAND LA LIBÉRATION

FEMAFoot
CHERCHE UN SÉLECTIONNEUR



CRISE ÉNERGÉTIQUE

LÉGER MIEUX

Depuis quelques semaines, l'ensemble du pays connaît une certaine amélioration de la fourniture en énergie électrique. Une embellie que l'on doit, en partie, à la baisse de la demande en cette période d'hivernage.

GRATUIT

Ne peut être vendu



afribone

Bande passante sur mesure,
productivité maximale.



20 28 00 00
www.afribone.com



ÉDITO

Flots de déchets

Il pleut et comme chaque année les rues de Bamako et d'autres grandes villes du pays sont inondées. Dans certains quartiers, ce sont des fleuves qui remplacent les rues pendant plusieurs heures, attendant que l'eau s'écoule dans des caniveaux bouchés. Chaque année, on fait mine de vouloir les libérer des ordures qui les obstruent. On fait remonter la terre et les déchets au bord. Et on attend que la pluie les y fasse redescendre progressivement, pensant qu'on a fait œuvre utile. Cette année, malgré le lancement le 8 juillet de ce travail inutile dans le District de Bamako, on n'en a pas vu l'effectivité dans beaucoup de quartiers.

De fait, ces actions dérisoires ne sont qu'un pansement minuscule sur la plaie béante de la gestion des déchets au Mali, à l'image d'actions ponctuelles menées sans cohérence, une absence de vision et d'efficacité. Comme cette loi de janvier 2012 qui interdit la production, l'importation et la commercialisation des sachets plastiques non dégradables. Bientôt 10 ans que cette loi est passée et qu'absolument rien dans nos habitudes n'a changé.

Rien n'a changé non plus dans la gestion qui est faite de ces déchets: il ne sont pas détruits et quasiment pas recyclés. Nous vivons comme si nous ne produisons pas quotidiennement 3 210 m³ de déchets rien que pour la ville de Bamako selon une étude de l'INSTAT en 2021. Et ce chiffre ne prend pas en compte le volume dispersé de manière sauvage aux alentours de la ville, polluant de manière irréversible les terres et l'eau.

Pour couronner le tout, alors que notre capitale compte plus de 5 millions d'habitants, nous ne sommes toujours pas équipés d'une usine d'incinération des déchets, attendant peut-être que les centaines de milliers de tonnes produites chaque année disparaissent par miracle.

Alors on pourra parler longtemps de changement climatique. C'est surtout notre politique environnementale et d'assainissement qu'il faut changer.

AURÉLIE DUPIN

LE CHIFFRE

4 500

C'est le nombre de nouvelles recrues au sein des FAMA du contingent 2021. Leur cérémonie de présentation au drapeau a eu lieu ce 12 août 2024.

ILS ONT DIT...

• « Sous le régime actuel, aucun acteur ne passera par le Sénégal pour tenter de déstabiliser le Mali ou tout autre pays frère, ni pour imposer des sanctions injustes. Cette position reste inchangée et ne changera pas ». **Ousmane Sonko, Premier ministre du Sénégal**, le 13 août 2024.

• « Ça fait cinq ans que je continue d'écouter sa musique. Il a fait la fierté des Ivoiriens et surtout de l'Afrique de l'Ouest. Il a marqué son temps, on ne peut pas l'oublier ». **Ange Houon, fils de DJ Arafat**, le 12 août 2024.

Donnez votre avis
sur 

RENDEZ-VOUS

16 août - 21 septembre 2024 :

Quatrième édition Super Coupe Assimi Goïta à Bamako

17 août 2024 :

Lancement officiel de « Tous ensemble pour un Mali propre et vert » -Bamako

28 août 2024 :

Début des Jeux Paralympiques 2024 - Paris

29 - 30 août 2024 :

Salon des universités et grandes écoles du Mali – CICB - Bamako

UN JOUR, UNE DATE

28 août 1964 : Martin Luther King prononce son célèbre discours « I have a dream » à Washington à l'occasion d'une marche pour l'emploi et la liberté. Ce discours conduira à l'adoption de la loi sur les droits civiques.



L'actrice réalisatrice, **Fatoumata Coulibaly** est nommée dans la catégorie Sotigui du meilleur acteur de l'Afrique de l'Ouest, pour son rôle dans « Taane » d'Alioune Ibra N'Diaye. La cérémonie de Sotigui Awards est prévue en novembre au Burkina Faso.



La gymnaste américaine **Jordan Chyles** a été obligée de remettre sa médaille de bronze obtenue lors des JO de Paris car le jury a annulé la revalorisation de sa note au motif que son recours était parvenu 4 secondes après le délai réglementaire, fixé à 1 minute.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



1^{ère} visite officielle d'Ousmane Sonko au Mali. Avec le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, le 12 août 2024.

CRISE ÉNERGÉTIQUE : UN LÉGER MIEUX

Depuis quelques semaines, l'ensemble du pays connaît une certaine amélioration de la fourniture en énergie électrique. Un peu plus d'une année après le début de la grave crise énergétique qui secoue le Mali, les temps de délestage ont sensiblement diminué, pour le plus grand bonheur des ménages et de différentes activités économiques qui tournaient au ralenti.

MOHAMED KENOVI

C'est une amélioration que les populations savourent. La tendance s'est plutôt inversée depuis quelques semaines dans la capitale, Bamako, et presque partout ailleurs à l'intérieur du pays. De plus de 15h de délestage, voire 24 à 48h par moments et par endroits il y a encore quelques mois, l'électricité est actuellement disponible sur presque la même marge, réduisant sensiblement les heures sans. « Au mois de mai nous n'avions le courant qu'à peine 5 à 6h par jour et même là l'électricité était fournie à des heures tardives, entre 3h et 8h du matin et il y avait délestage le reste de la journée. Mais actuellement, chaque jour nous disposons du courant soit le matin jusqu'au soir soit toute la nuit jusqu'au matin », témoigne un chef de famille à Kalaban Koura. Même constat du côté de la rive gauche de Bamako. « Cela va beaucoup mieux actuellement. Nous arrivons à avoir le courant pendant presque 13h par jour », glisse un habitant du quartier de Sotuba. Selon certaines publications sur les réseaux sociaux, l'intérieur du pays n'est pas en marge de l'amélioration en cours de la fourniture en électricité. Koulikoro, Sikasso, Gao ou encore Tombouctou savourent tout autant depuis un moment la disponibilité en énergie électrique pendant plusieurs heures par jour. À en croire une source locale contactée sur place, la région de Ségou en profite également. « L'avant-dernière semaine (du 29 juillet, Ndir), c'était plus qu'une amélioration ici à Ségou. Nous n'avions pratiquement plus de coupures. C'est pendant

la semaine qui vient de se terminer que les coupures ont repris, mais nous avons le courant parfois jusqu'à 16h par jour », confie notre source.

Climat favorable Quelles sont les principales raisons qui expliquent l'amélioration constatée dans la fourniture de l'énergie électrique au niveau de l'EDM-SA ? La société n'a jusque-là engagé aucune communication mettant en avant des éléments de réponse à cette interrogation. Le département de la Communication, que nous avons contacté, n'a pas pu nous fournir d'information dans ce sens. Mais selon un technicien membre d'un syndicat d'EDM, cette amélioration de la fourniture du courant électrique depuis quelques semaines est essentiellement due à la période de l'hivernage que le pays vit actuellement. « La fraîcheur favorise beaucoup les économies de courant. Actuellement, les gens n'utilisent pas les climatiseurs comme en temps de chaleur et certains même se passent des ventilateurs. S'il y a beaucoup de stocks d'énergie, cela

Les mégawatts que nous consommons pendant la chaleur ont actuellement diminué. Nous avons la puissance nécessaire pour la prise en charge totale de la population malienne installée en thermique.

veut dire que nous pouvons alimenter plus de clients », indique notre interlocuteur. « Les mégawatts que nous consommons pendant la chaleur ont actuellement diminué. En exemple, si nous disposions de 200 méga pendant la période de chaleur, cela pouvait satisfaire 50% de la population. Mais cette même capacité pendant la période



Départ de la ligne de haute tension au quartier de Lafiabougou en commune 4.

de l'hivernage peut satisfaire jusqu'à 70% de la population », poursuit le syndicaliste. À l'en croire, une autre raison, en l'occurrence, l'augmentation plausible de la quantité de carburant utilisée au niveau de la centrale thermique de Balingué, pourrait également être à la base de l'amélioration. S'il n'est pas en mesure de confirmer cette hypothèse, par

maliennne installée en thermique. Si nous avons le maximum de carburant, même pendant la chaleur nous pouvons satisfaire tous les Maliens », souligne-t-il, craignant un retour aux délestages intempêtes une fois que la période de fraîcheur aura pris fin, si tant est que la capacité de stockage dont dispose EDM n'a pas été augmentée ».

REPÈRES

Entre 10 et 13h :

Disponibilité minimum du courant électrique par jour depuis quelques semaines à Bamako.

25 groupes électrogènes

offerts par le président de la transition à EDM-SA pour atténuer les coupures d'électricité (mi-juillet)

en Commune II du District de Bamako, indique 19h22. « Vous savez, le courant est là depuis 10h et jusqu'à présent. C'est comme si je rêvais. EDM s'améliore vraiment ces derniers temps. Depuis au moins deux semaines, nous sommes un peu soulagés concernant les délestages », assure-t-il. « Je prie Dieu pour que cela continue ainsi et qu'il y ait encore plus d'amélioration à l'avenir et même la fin même des coupures », enchaîne M. Coulibaly.

à la normale », témoigne-t-il. Évoluant dans le secteur de l'agro-alimentaire, l'entreprise Jus Buguni était face à certaines difficultés liées à la lenteur du marché couplée à une augmentation des coûts de production, qui contrastaient avec la baisse de la production et la demande croissante de diminution des prix au niveau de la clientèle. Mais, à en croire le promoteur, la situation a évolué positivement les dernières semaines. « Avec la légère amélioration en cours, nous avons commencé à utiliser certains de nos équipements qui étaient pratiquement à l'arrêt à cause de la crise énergétique. Et cela nous permet de nous projeter, de diminuer les coûts de production et d'augmenter aussi nos marges », explique Moussa Doumbia. « La disponibilité croissante de l'énergie nous permet de maintenir la qualité des produits, à travers leur conservation, et de pouvoir reprendre la production à grande échelle de jus à base de matières premières périssables comme le zabaan ou la mangue, que nous avons dû diminuer ou carrément arrêter par moments en raison de la crise énergétique », poursuit le jeune entrepreneur. Les entreprises médiatiques, qui comptent parmi celles qui subissent de plein fouet les effets de la crise énergétique depuis le début, en raison de leur forte dépendance à l'énergie électrique, peuvent aussi de leur côté souffler un peu depuis un moment. « Il y a quand même un petit soulagement. Depuis bientôt un mois, l'argent que nous mettions dans l'achat de carburant il y a quelques mois pour tourner à plein temps, a pratiquement baissé de la moitié. Il y a une sensible augmentation du temps de disponibilité de l'électricité, ce qui nous rend de moins en moins dépendants du groupe électrogène », admet un responsable d'une entreprise de presse qui a requis l'anonymat. ■

3 QUESTIONS À



BAGUI DIARRA

Expert en énergie

1 Comment peut-on expliquer l'amélioration de la fourniture du courant ces dernières semaines ?

Je pense que l'Etat et/ou EDM-SA devrait engager une communication sur cette amélioration constatée afin d'éviter toute spéculation. De mon analyse, cela pourrait s'expliquer par la disponibilité du carburant et le rehaussement du productible hydroélectrique, la diminution de la demande d'électricité en raison de la réduction du niveau de canicule, ainsi que la réduction des volumes d'activités des entreprises et surtout enfin la pénétration des solutions solaires autonomes.

2 Peut-elle s'inscrire dans la durée ?

Elle doit impérativement se poursuivre dans la durée quelle que soit la liste de mesures adoptées. Mieux, cette amélioration doit être maîtrisée et mise à l'échelle en veillant à inscrire dans les priorités structurelles du gouvernement, l'énergie au-delà des actions ou investissements conjoncturels en cours nonobstant leur importance.

3 Quelle peut être la portée des initiatives en cours pour résoudre la crise ?

Les centrales solaires pour le réseau, la fourniture de carburant, et les solutions d'autoproduction solaire. Elles sont à exécuter dans une architecture qui contribue à réduire la dépendance du pays à l'importation de carburant tout en améliorant l'offre d'électricité grâce à la protection de la vulgarisation des solutions d'autoproduction solaire. Toutes ces initiatives ne seront durables qu'avec un véritable plan d'efficacité énergétique et de maîtrise de la consommation d'électricité.

QUELQUES INITIATIVES ENGAGÉES DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

1 Interconnexion Mali-Mauritanie

Le financement de cette interconnexion de 225Kv, avec une capacité de transit de 600Mw, a été approuvé en décembre 2023 par le Fonds africain de développement (BAD) dans le cadre du projet « Desert to power ». À terme, elle permettra de développer de nouvelles centrales d'énergie renouvelable.



2 Réduction des fournisseurs d'EDM-SA

En décembre 2023, la ministre de l'Énergie annonce une réduction drastique du nombre pléthorique de fournisseurs de carburants à EDM-SA. Désormais des sociétés, sur la base de contrat gagnant-gagnant, ont été identifiées pour approvisionner correctement et en permanence la société en combustibles.



3 150 millions de litres de gasoil en provenance du Niger

Contrat de vente de gasoil signé le 16 avril 2024 entre la Société Nigérienne du Pétrole (SONIDEP) et l'Office Malien des Produits Pétroliers (OMAP) pour la livraison au Mali de 150 millions de litres de gasoil en provenance du Niger, pour un montant total de 49,2 milliards FCFA.



4 20 millions de litres de gasoil offerts par la Russie

Courant mars 2024, les autorités maliennes se tournent vers leur partenaire russe pour la fourniture gratuite au Mali de 20 millions de litres de gasoil afin de réduire les coupures d'électricité pendant le mois de Ramadan.



5 Nouvelles centrales solaires

Lancement des travaux de construction de nouvelles centrales solaires à Safo (100Mw), Sanankoroba (200Mw) et à Tiakadougou-Dialakoro (100Mw) respectivement le 24 mai, le 28 mai et le 1^{er} juin 2024. Ces centrales sont attendues pour être opérationnelles à partir de juin 2025.



6 Nouveaux groupes électrogènes pour EDM-SA

Le Président de la transition offre 25 groupes électrogènes à EDM-SA pour atténuer les coupures d'électricité et répondre aux besoins énergétiques du pays le 6 juin (un premier lot de 15 groupes) et le 12 juillet 2024 (un 2^{ème} lot de 10).



Source : Rédaction

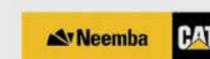
Paru dans Journal du Mali l'Hebdo N°488-489-490 du 15 août au 11 septembre 2024

Journal du Mali



AFG Lease

Professionnels, restez à la pointe de votre secteur sans vous ruiner !



afgbankmali.com



afgbankmali

36 006 / +223 44 980 700

LEADERS POLITIQUES ARRÊTÉS : OÙ EN EST LE DOSSIER ?

Placés sous mandat de dépôt le 24 juin 2024 après leur arrestation le 20 juin, les 10 dirigeants politiques et l'ancien ministre de la Justice Mohamed Aly Bathily, écroué à son tour le 9 juillet 2024, tous issus de la Coalition des partis signataires de la Déclaration du 31 mars 2024, croupissent depuis en prison. Près de deux mois après, comment évolue l'affaire ?

MOHAMED KENOUI

Tous ces leaders politiques de la Coalition de partis et mouvements politiques engagés dans une lutte pour un retour à l'ordre constitutionnel ont été déjà entendus par le juge d'instruction du Tribunal de grande instance de la Commune V du District de Bamako, excepté dans un premier temps, l'ancien Garde des sceaux du Mali, Maître Mohamed Aly Bathily. Ce dernier a été aussi finalement entendu mercredi 14 août. Selon une source politique proche du dossier, son audition s'est « bien passée », d'après ses avocats qui y ont également assisté. Inculpés pour « attentat » et « complot » contre le gouvernement, « opposition à l'exercice de l'autorité légitime », « atteinte à



Certains des 11 leaders politiques arrêtés.

foncé le 8 août dernier. « Cela n'aura pas d'impact direct sur le sort de nos camarades. Sauf que la question relative à la légalité du décret n'est pas résolue. La question fondamentale maintenant va porter

Médiations en cours Si la procédure judiciaire suit son cours, la Coalition des partis et mouvements signataires de la Déclaration du 31 mars explore d'autres pistes pour aboutir à la libération des camarades politiques détenus. « Il y a une médiation en cours au niveau du ministère de tutelle, qui est celui de l'Administration territoriale et de la décentralisation, mais aussi au niveau de l'AIGE, auprès des plus hautes autorités. Nous avons également pris langue avec le Haut Conseil Islamique », affirme Dr. Konaté.

Le 15 juillet dernier, la Coalition avait décidé de suspendre sa participation au Cadre d'échanges de l'AIGE avec les partis politiques, demandant à la structure en charge des

EN BREF

« FORCES DU CHANGEMENT » : UN GRAND MEETING EN VUE

Pour commémorer le 4ème anniversaire du « Malikura » dont « l'espoir a été donné par le renversement du régime le 18 août 2020 », plusieurs partis, mouvements et regroupements politiques, ainsi que d'autres associations de la société civile organisent un grand meeting ce samedi 17 août 2024 à partir de 15h au CICB, sous le parrainage du Premier ministre, Choguel Kokalla Maiga. Le thème retenu est « Soutien aux FAMA, tous unis nous vaincrons ». Dans un contexte marqué par l'intensification des combats entre l'armée malienne et les rebelles Touaregs du CSP-PDA épaulés par des groupes terroristes, l'objectif est d'afficher un soutien de taille aux actions des FAMA. Pilotée par la Coordination nationale de la branche du M5-RFP restée fidèle au Chef du gouvernement, la manifestation regroupera d'autres « forces du changement » à l'instar, entre autres, de Yerewelo debout sur les remparts, du MPR, de l'USR, de la COFOP, du FSD, du Collectif des femmes pour un Mali stable ou encore du Mouvement pour le sursaut national. ■ **M.K**

Si la procédure judiciaire suit son cours, la Coalition explore d'autres pistes pour aboutir à la libération des camarades politiques détenus.

l'ordre public », les 11 leaders politiques attendent désormais d'être fixés sur leur sort. Le recours en annulation du décret du 10 avril 2024 qui justifierait leur arrestation, introduit par des avocats de la Coalition du 31 mars, a été rejeté par la Cour suprême qui l'a jugé mal

sur l'analyse que les juges vont faire, s'ils concluent que le décret a été violé ou pas par nos camarades », indique Dr. Mahamadou Konaté, membre de la Coalition. Il souligne que leur regroupement politique ne reconnaît pas les charges retenues contre les leaders arrêtés.

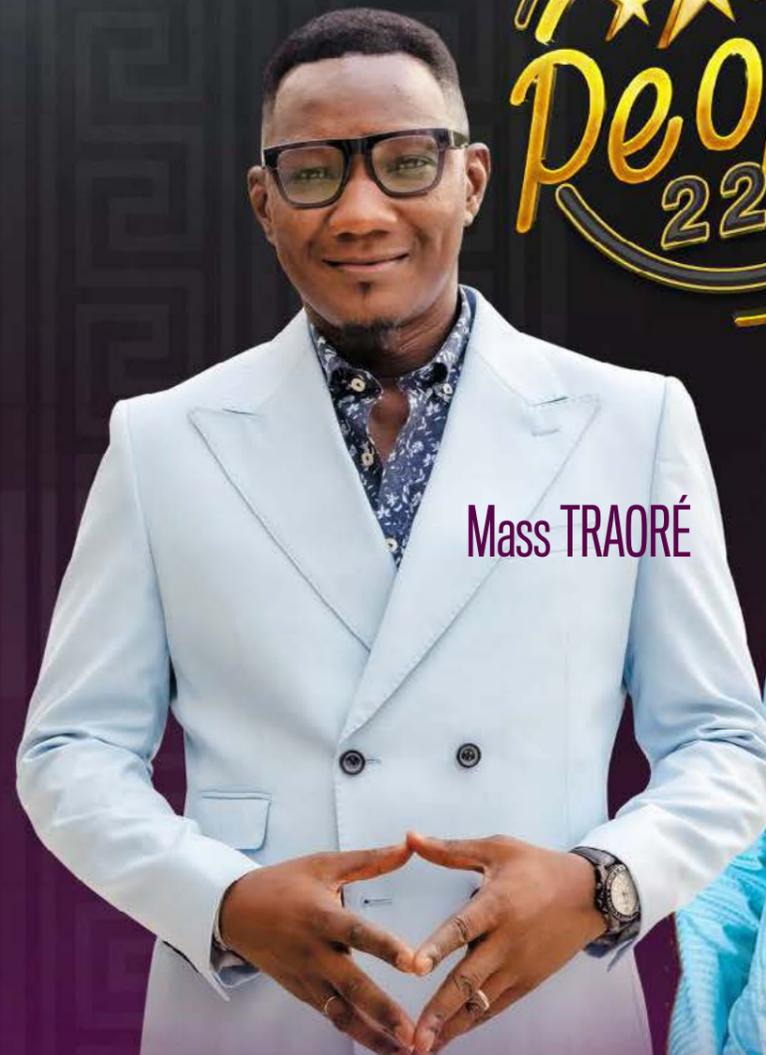
Tinzawatène Housseini Amion Guindo appelle à un cessez-le-feu immédiat

Dans une tribune publiée le 12 août 2024 sur ses réseaux sociaux, le président du parti CODEM, Housseini Amion Guindo a lancé un appel aux autorités de la transition à aller « immédiatement » à un cessez-le-feu avec le CSP-PDA afin « d'arrêter le sang qui coule et libérer les otages ». Pour l'ancien ministre de l'éducation sous IBK,

devenu très critique envers les autorités de la transition, dans le conflit qui oppose l'armée malienne aux rebelles Touaregs du nord à Tinzawatène, il urge d'engager des pourparlers avec le CSP-PDA, d'une part, et créer un cadre pour la résolution des conflits intercommunautaires, d'autre part, sans oublier la question de la lutte contre le terrorisme qui « doit être concomitam-

ment menée ». Le leader politique alerte par ailleurs sur une internationalisation de la crise sécuritaire au Mali qui selon lui, pourrait ruiner sans nul doute toutes initiatives de paix sociale et/ou de la sécurité des personnes et des biens. « Les ingérences extérieures auprès des belligérants dudit conflit ne résoudront pas la crise sécuritaire dans notre pays », tranche-

élections, ainsi qu'au reste de la classe politique, de s'impliquer pour la libération des 11 leaders politiques arrêtés. ■



Mass TRAORÉ



Fatima M. TOURÉ

CHAQUE JEUDI

21H15

SUR



La télé qui vous allume !

CANAL+ 4 | MALIVISION 244

PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ : MIEUX APPRÉHENDER LE PROCESSUS

Les partenariats public-privé (PPP) apparaissent comme un mode de financement adéquat pour les projets structurants pour le développement de notre économie. Cependant, la complexité du processus et les impacts réels doivent être mieux appréhendés par les acteurs.

FATOUMATA MAGUIRAGA

La transformation structurelle de notre économie nécessite d'importants investissements dont la réalisation requiert l'intervention du secteur privé. Une conviction des autorités, qui ont décidé de renforcer le rôle de ce dernier dans le développement économique. Ainsi, pour faire de l'approche PPP une alternative pour la commande publique, le Mali s'est doté d'un cadre institutionnel. Ce sont la Loi n°2016-061 du 30 décembre 2016 et le Décret n°2017-0057/P-RM du 9 février 2017, ainsi que le Décret n°2017-0050/PM-RM du 9 février 2017 portant création de l'Unité Partenariats public-privé (UPPP), qui régissent le domaine au Mali. Organisme expert national, l'UPPP est notamment chargée d'apporter une assistance aux autorités contractantes dans l'identification des projets susceptibles d'être développés en PPP. C'est un processus complexe nécessitant une grande expertise et l'UPPP veut contribuer à le rendre plus accessible aux acteurs censés pouvoir l'impacter. C'est dans ce cadre qu'elle a initié une formation à l'intention des acteurs de la société civile et des communicateurs (journalistes et communi-



Le président de la transition lance les travaux de la centrale solaire de Sanankoroba, le 24 mai 2024, un exemple de PPP.

cateurs traditionnels) du 12 au 14 août 2024. Leurs capacités ont été renforcées sur l'identification des projets, leur contractualisation et leur suivi-évaluation.

Une opportunité et des risques Assurer un équilibre entre les besoins réels de la population et les impacts futurs des projets à financer, telle pourrait être l'équation à résoudre pour l'adoption d'une approche PPP. Si dans la pratique de nombreux projets, notamment dans le cadre de l'énergie, ont bénéficié de l'expertise de l'UPPP pour leur contractualisation, l'acceptation de l'approche PPP reste un défi important pour les autorités contractantes. En effet, le montage des pro-

jets PPP est un processus rigoureux, dont chaque étape est cruciale pour garantir son efficacité. De l'identification du projet à la mise en œuvre jusqu'au suivi-évaluation, en passant par le montage financier, les projets PPP comportent « des pièges » à éviter. S'ils représentent une opportunité pour la réalisation des infrastructures pour les autorités contractantes, la réalisation des PPP a tendance à faire apparaître un faible impact pour la finalité du projet, l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. L'approche PPP doit donc être suscitée grâce à une planification rigoureuse des besoins des populations afin d'éviter le décalage entre leurs besoins et les résultats sur le terrain. ■

EN BREF

CEDEAO : LE MALI 3^{ÈME} CLIENT DU BÉNIN

Au premier trimestre 2024, les principaux clients du Bénin ont été respectivement le Togo, le Burkina Faso et le Mali. Ils ont au total acheté au pays une valeur de 16,2 milliards de francs CFA. Dans le constat fait par l'Institut national de la statistique et de la démographie du Bénin, le Togo occupe la 1^{ère} place dans la vente de produits béninois dans la sous-région avec 27,4%. Les tissus en coton, les ouates de cellulose ou encore les tourteaux sont les principales marchandises importées. Le Burkina Faso occupe la 2^{ème} place avec 24,7%. Les graines de coton, les équipements électriques pour moteurs et véhicules et les médicaments sont les principales marchandises du Bénin en direction du pays pour une valeur de plus de 3 milliards de francs CFA. À la 3^{ème} place, le Mali a représenté 22,1% de la valeur des ventes du Bénin dans la sous-région au cours du premier trimestre 2024. Les graines de coton, les huiles de pétrole ou encore les jus de s sont les principales marchandises importées, pour une valeur de plus de 3 milliards de francs CFA. ■ **F.M**

Donnez votre avis sur **Journal du Mali**

BAD Environ 262 milliards pour le secteur privé africain

Le groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et la Cassa Depositi e Prestiti, institution nationale de promotion italienne, veulent investir environ 262 milliards de francs CFA sur 5 ans pour la croissance du secteur privé africain. À travers la Plateforme pour la croissance et la résilience en Afrique (GRAAF), mise en place dans le cadre de cette collaboration, cela devrait permettre

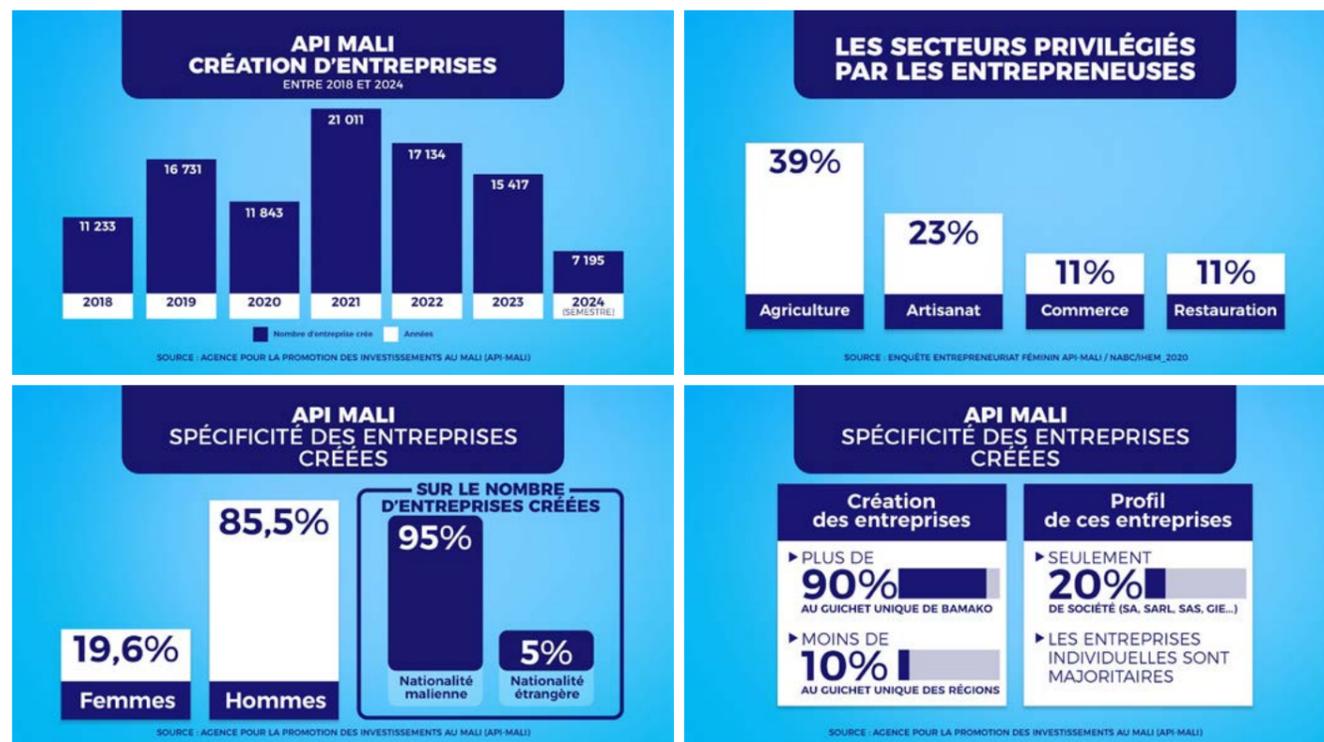
aux 2 institutions de soutenir le secteur privé à travers des projets stratégiques ciblés. Chacune des institutions devrait contribuer à hauteur d'environ 120 milliards de francs CFA et solliciter d'autres structures pour mobiliser le reste des fonds. Ils seront injectés dans l'économie africaine à travers un Fonds de capital-investissement et de capital-risque dans 3 principaux domaines :

la sécurité alimentaire, la croissance des PME et les infrastructures durables. Ces futurs investissements ont pour but de permettre d'acquiescer de nouvelles connaissances sur le secteur privé africain et de partager des opportunités d'investissement dans des fonds opérant sur le continent. La Plateforme devrait également contribuer de manière significative à la création d'emplois et à l'améliora-

tion de la fourniture de produits et de services essentiels sur l'ensemble du continent. Le Président du groupe de la Banque africaine s'est réjoui de l'initiative, qui doit permettre d'améliorer l'inclusion économique des femmes et des jeunes et de favoriser la création d'emplois afin de s'attaquer aux causes profondes de la migration. ■ **F.M**

QUELQUES DONNÉES SUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES AU MALI

L'API enregistre un nombre croissant de création d'entreprises. Mais la grande majorité d'entre elles disparaissent au bout de 3 ou 4 ans.



À la **maison**, réglez facilement vos factures avec **Sama Money**.



20 28 00 00
www.afribone.com



INONDATIONS : ALLER AU-DELÀ DES PLANS D'URGENCE

33 inondations dans 9 régions et le District de Bamako ont été enregistrées en ce début de mois d'août. Plus de 2 000 ménages ont été touchés et plus de 22 000 personnes sinistrées, avec 8 décès à la date du 5 août 2024. Une situation préoccupante, qui inquiète les populations concernées et appelle à des solutions pérennes.

FATOUmata MAGUIRAGA



Le ministre de la Santé remet des dons aux sinistrés des inondations, le 30 juillet 2024 à Bla.

Les ressortissants du cercle de Bla ont procédé à une première remise de dons le 13 août 2024. Constitué de 10 tonnes de céréales, d'huile, des colis d'habits, d'un montant de 3 000 000 de francs CFA et de médicaments de lutte contre le paludisme et les maladies pédiatriques, ce lot est une action de solidarité des ressortissants de la ville, située dans la région de Ségou. Destinée à mobiliser l'ensemble des 17 communes du cercle de Bla et les chefs de village, la remise a servi de cadre pour assister les sinistrés mais aussi pour « sonner l'alerte, parce que l'eau continue à monter », s'inquiète M. Markatié Daou, Président du Comité de crise des ressortissants de Bla.

« Il faut expliquer aux habitants les réflexes à adopter pour réagir face à la situation, notamment quand il pleut la nuit ». La ville a enregistré 1 décès suite à la pluie

Plus de 2 000 ménages ont été touchés et plus de 22 000 personnes sinistrées, ainsi que 8 cas de décès, à la date du 5 août 2024.

diluvienne de ce 13 août, un homme d'une cinquantaine d'années parti pêcher et emporté par les flots. Depuis la première grande inondation le 22 juillet 2024, la ville voit grossir le nombre de ses sinistrés, estimé entre 7 000 et 8 000 personnes et plus de 1 600 ménages touchés. Des

sinistrés en outre privés de cultiver leurs champs, envahis par l'eau. Une partie du don mobilisé par l'association Terre solidaire a été distribué à une centaine de personnes et le reste réservé à d'autres sinistrés, car malheureusement l'hivernage n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière.

« **Solution définitive** » ? Pour les localités touchées par ces inondations, au-delà du constat et de l'aide d'urgence, il faut surtout envisager des solutions à long terme. Plus qu'un appel à la solidarité, le responsable du Comité de crise des ressortissants de Bla plaide donc pour « une solution définitive » pour la ville, confrontée à cette situation depuis des années. Pour prévenir la répétition de ce phénomène, elle a

besoin d'un collecteur qui doit s'étendre sur une trentaine de kilomètres, selon les estimations des experts. Le Comité s'est déjà engagé afin de trouver des partenaires, y compris l'État, pour réaliser l'étude nécessaire à la réalisation de cet investissement, vital pour la survie des populations. ■

EN BREF

CARTES BIOMÉTRIQUES : FAIBLE TAUX DE RETRAIT



Dans un communiqué publié le 9 août 2024, le ministre de la Sécurité et de la protection civile, le Général de Brigade Daoud Ali Mohamedine, affirme avoir observé que le taux de retrait des cartes biométriques se révélait être extrêmement timide. Il appelle donc tous les citoyens à aller retirer leurs cartes avant que celles-ci ne deviennent payantes. Ce faible taux de retrait s'expliquerait pour certains, par le retrait du Mali de la CEDEAO. Selon plusieurs personnes, récupérer ces cartes ne servirait plus à rien, car ce document, tout comme le passeport, sont des documents sous-régionaux. D'autres évoquent plutôt un manque de temps et de nombreuses tracasseries. C'est le système même qui serait en cause et présenterait de nombreuses irrégularités. Plusieurs difficultés sont recensées, comme la multiplicité de fausses informations concernant le numéro vert qui oriente par SMS les usagers, le lieu de retrait de la carte et le dispositif mis en place pour ce retrait, entre autres. À cela il faut ajouter les erreurs ou incorrections sur les dites cartes. Toutes choses qui ont découragé plusieurs usagers de les récupérer. La « récupération forcée » de la base de données ayant servi à l'établissement de ces pièces d'identité est aussi une source de méfiance pour les citoyens. Même si la communication affirme que ces cartes restent valables, ce faible taux de retrait est un signal pour mieux repenser le système. ■

FC

CDC AFRIQUE : LA VARIOLE DU SINGE DÉCLARÉE URGENCE SANITAIRE

Le virus de la variole du singe est déclaré urgence de santé publique par Africa CDC, pour la sécurité du continent, depuis ce 13 août 2024. Les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) estiment que l'épidémie actuelle de Mpox est une urgence de santé publique continentale (PHECS). Une première pour l'agence, depuis sa création en 2017.

FATOUmata MAGUIRAGA



Le virus de la variole du singe s'est propagé dans 13 pays d'Afrique.

« Aujourd'hui, nous déclarons cette PHECS pour mobiliser nos institutions, notre volonté collective et nos ressources pour agir rapidement et de manière décisive. Cela nous permet de forger de nouveaux partenariats, de renforcer nos systèmes de santé, d'éduquer nos communautés et de mettre en œuvre des interventions vitales là où elles sont le plus nécessaires. Il n'est pas nécessaire d'imposer des restrictions de voyage pour le moment », a déclaré le Directeur général de CDC Afrique. Au moins 13 pays africains, dont certains épargnés auparavant comme le Burundi,

le Rwanda et l'Ouganda ont déclaré des épidémies de variole. En 2024, certains pays ont confirmé 2 863 cas et 517 décès, principalement en RDC. Les cas suspects pour l'ensemble du continent ont dépassé les 17 000, une augmentation significative par rapport aux 7 146 cas de 2022 et aux 14 957 cas de 2023.

Urgence d'agir Le 7 août 2024, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a autorisé l'activation du protocole d'autorisation d'utilisation d'urgence des vaccins pour permettre aux fabricants de soumettre leurs manifestations d'intérêt.

Ouganda Verdict dans le procès d'un ancien chef rebelle

Un ancien combattant du groupe rebelle de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) a été reconnu coupable de dizaines de crimes contre l'humanité. Un moment historique attendu par les nombreuses victimes de ces décennies d'insurrection. Le verdict dans le procès de Thomas Kwoyelo a été rendu ce 13 août 2024 par un panel de la Haute Cour siégeant à Gulu, la ville du nord où la LRA était autrefois active. C'est la première affaire d'atrocité à être jugée par une division spéciale de la Haute Cour, qui est plutôt axée sur les crimes internationaux.

Thomas Kwoyelo était accusé de meurtres, de pillages, de réduction en esclavage, d'emprisonnements, de viols et de cruauté. Il a été condamné pour 44 des 78 chefs d'accusation retenus contre lui pour des crimes commis entre 1992 et 2005. Son procès s'est ouvert en 2019 et il était en détention depuis 2009. Les autorités ougandaises cherchent à déterminer comment rendre la justice de manière équitable et crédible. Human Rights Watch s'est réjoui de son procès comme « d'une rare occasion de rendre la justice aux victimes de la guerre de deux décennies » entre les troupes ougandaises et la LRA. ■ F.M

Selon le responsable du Groupe consultatif d'urgence du CDC Afrique, la faiblesse de la surveillance et les preuves limitées font que les réalités peuvent s'avérer plus importantes que ce qui est révélé actuellement. D'où l'urgence d'agir avec des moyens plus conséquents. « Nous craignons que nous assistions à davantage de décès en Afrique compte tenu de l'association avec le VIH », souligne-t-il. Pour gérer l'épidémie, Africa CDC a signé un accord de partenariat avec l'Autorité de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (HERA) de la Commission européenne et Bavarian Nordic pour fournir plus de 215 000 doses du vaccin MVA-BN®, le seul vaccin Mpox approuvé par la FDA et l'EMA. L'agence veillera à une distribution équitable en priorisant les pays les plus touchés.

La variole du singe est une maladie virale causée par un virus qui se divise en 2 sous-clades (Groupement de plusieurs embranchements de plantes ou d'animaux ayant une organisation et une origine communes). Les symptômes comprennent une éruption cutanée et de la fièvre. La maladie se transmet d'homme à homme, par des matières contaminées ou par un animal infecté. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ISRAËL - PALESTINE : POUTINE APPELLE À LA CRÉATION D'UN ÉTAT PALESTINIEN

Le Président russe Vladimir Poutine a reçu le 13 août à Moscou le Président de l'autorité palestinienne Mahmoud Abbas. Réaffirmant son soutien à la Palestine, il a appelé à la création d'un État palestinien. « Aujourd'hui, la Russie doit malheureusement défendre ses intérêts et son peuple les armes à la main. Mais ce qui se passe au Moyen Orient, et notamment en Palestine, ne passe pas inaperçu pour nous. Notre position reste inchangée. Elle a été formulée depuis longtemps et n'a aucun caractère opportuniste. Nous pensons que pour assurer une paix durable il est nécessaire de faire appliquer toutes les décisions des Nations Unies et en particulier de créer un État palestinien à part entière », a déclaré Poutine. Le 19 juillet, la Cour internationale de justice (CIJ) a déclaré dans un avis non contraignant que l'occupation des territoires palestiniens depuis 1967 est « illégale » et doit cesser le plus tôt possible. ■ F.M

ÉCHOS DES RÉGIONS

KOULIKORO : SIGNATURE D'UN ACCORD SUR LA GESTION DE L'AUTOGARE DE KAYO

Une convention sur la gestion de service public de l'autogare de Kayo a été conclue ce 13 août. Elle a été signée entre le Conseil régional et la Mairie urbaine de la commune de Koulikoro et marque une étape cruciale dans la collaboration entre les deux institutions. Cet accord permettra à la Mairie de gérer l'autogare de manière déléguée et vise à renforcer l'efficacité de sa gestion. Marquant un tournant décisif dans l'amélioration des services offerts à la population koulikoroise, la gare de Kayo a été réalisée pour plus d'un milliard de francs CFA dans le cadre du Contrat plan État - région pour répondre aux besoins de la population en matière d'infrastructures. Cette signature est le reflet de l'engagement des deux parties à œuvrer pour le développement harmonieux de leur région, a confié le représentant de la Mairie urbaine de Koulikoro. ■

FATOUma CISSÉ

AIGLES : LA FEMAFoot EN QUÊTE D'UN NOUVEAU SÉLECTIONNEUR

Qui sera le prochain sélectionneur des Aigles ? Deux mois après le limogeage d'Éric Sékou Chelle, et à moins d'un mois du début des éliminatoires de la CAN 2025, la Fédération malienne de football s'active.

MOHAMED KENOVI



La FEMAFoot n'a que quelques jours pour trouver un remplaçant à Sékou Chelle.

Trouver un nouveau sélectionneur qualifié pour l'équipe nationale était devenu plus que prioritaire. C'est donc sans surprise que la Femafoot a lancé le 7 août dernier son appel à candidatures pour le recrutement d'un nouveau sélectionneur national. Parmi les missions qui seront confiées au futur technicien des Aigles, qualifier le Mali à la phase finale de la CAN 2025, atteindre

au minimum les demi-finales et qualifier le Mali à la prochaine Coupe du Monde et y atteindre au moins les 1/8^{èmes} de finale. Le prochain sélectionneur national sera également tenu, entre autres, d'appuyer la Direction technique nationale dans la mise en place d'une politique de formation des jeunes joueurs devant intégrer le futur Centre technique du Mali pour assurer la relève, d'apporter son expertise et son

savoir-faire dans la mise en œuvre de la Politique technique de la Femafoot et de créer des canaux de collaboration avec les entraîneurs des autres catégories.

Expatriés en pôle position Si dans son appel à candidatures la Fédération malienne de football a ouvert les candidatures « à tous les techniciens de nationalité malienne ou étrangère », presque tous les entraîneurs maliens pouvant se positionner pour le poste sont écartés. En effet, la plupart des entraîneurs locaux ne possèdent pas la Licence A Pro CAF ou A Pro UEFA que la fédération exige parmi les critères à respecter. Contacté par nos soins, un entraîneur malien de renommée nationale, qui a requis l'anonymat, explique que ce critère écarte tous les entraîneurs nationaux. « Il faut un entraîneur qui maîtrise le football africain et qui n'est pas du Mali », glisse par ailleurs un analyste sportif.

Pour l'heure, aucun nom ne filtre concernant les candidatures déjà déposées. Mais, depuis le limogeage d'Éric Chelle, le Congolais Florent Ibengué était présent sur le banc des Aigles. Libre de tout contrat depuis qu'il a quitté la tête des Bleues et désireux de se relancer sur le continent africain, Hervé Renard pourrait également se mettre dans la course. Seul frein, le Mali, dans les conditions actuelles, ne pourrait pas prendre en charge son salaire, relativement élevé. ■

PSG Le basketteur Kevin Durant devient actionnaire minoritaire

Tout juste auréolé d'un titre de champion olympique avec la Team USA, le joueur des Phoenix Suns investit désormais dans le football, via sa société Boardroom Sports Holdings. Fan du PSG et ami du Président Nasser al-Khelaïfi, Kevin Durant est devenu le 12 août officiellement actionnaire minoritaire du club. Après avoir cédé 12,5% de ses parts au fonds d'investissement américain Arctos Partners en décembre 2023, QSI veut continuer à faire grandir la marque PSG. Alors que la Coupe du monde des clubs de la FIFA 2025 et la Coupe du Monde 2026 se dérouleront sur le continent américain, cet investissement va valoriser le projet du PSG à l'international. Kevin Durant n'est pas le premier joueur de basket américain à investir dans un club de football. Il y a quelques années, LeBron James était devenu actionnaire du club de Liverpool. ■

M.K



CARTONS DE LA SEMAINE

La Kényane **Faith Kipyegon** a de nouveau marqué l'histoire en remportant la médaille d'or sur le 1500m aux JO de Paris, avec à la clé un nouveau record olympique. Kipyegon devient ainsi la première athlète à décrocher l'or sur trois Jeux Olympiques consécutifs dans cette épreuve (Rio 2016, Tokyo 2021, Paris 2024).

Le sprinteur congolais **Dominique Lasconi** a été testé positif le dimanche 11 août au stanozolol, un stéroïde anabolisant interdit par l'Agence mondiale antidopage. Suite à ce test positif, le meilleur performeur de la RDC aux JO de Paris, avec une qualification au deuxième tour du 100m Messieurs, a été provisoirement suspendu.

OUSMANE SAMASSEKOU : LE PREMIER MALIEN MEMBRE DU JURY DES OSCARS

Le mardi 25 juin 2024, l'Académie des Oscars a dévoilé sa liste des 487 nouveaux membres qui doivent rejoindre le jury de la prestigieuse cérémonie de récompenses cinématographiques. Parmi eux, le cinéaste Ousmane Samassekou représente le Mali. Une nomination symbolique qui conforte le jeune cinéaste.

ASSÉTOU MANY COULIBALY



Ousmane Samassékou est une figure emblématique des jeunes cinéastes maliens.

Ousmane Samassekou a été véritablement révélé par son œuvre « Le dernier refuge », qui continue d'être vue dans des festivals nationaux et internationaux. D'une durée de 85 minutes, « Le dernier refuge » était nommé à la dernière cérémonie des Oscars dans la catégorie du meilleur long métrage documentaire. Une véritable consécration pour Ousmane Samassekou, qui figure désormais sur la liste des membres du jury de la section Documentaires des Oscars. Il est le premier Malien à occuper cette place et voit cette nomination comme une opportunité pour mieux inspirer la future génération.

« C'est une forme d'accomplissement personnel mais surtout une ouverture afin d'inspirer davantage les jeunes cinéastes », nous confie-t-il.

Trois missions principales Sa mission au sein de la section Documentaires se décline en trois phases : Ousmane Samassekou sera éligible à regarder et à voter pour les films aspirant à répondre aux critères des Oscars et à amplifier la voix des films africains. « Cette nomination permettra d'aller en convergence pour donner plus de visibilité aux films africains », nous explique M. Samassekou. La troisième

phase consistera à mener des plaidoyers pour une meilleure promotion des productions cinématographiques africaines. Au Mali, les cinéastes ne peuvent pas véritablement se réjouir d'être dans de bonnes conditions de travail. Entre les problèmes d'accompagnement et la faible visibilité locale, beaucoup peinent à poursuivre le voyage. Le jeune cinéaste porte un regard double sur la question. « Premièrement, j'ai énormément d'admiration par rapport à l'histoire, avec le travail que les aînés ont accompli ». Secundo, Ousmane Samassekou regrette la structuration souvent chaotique à laquelle on assiste. « Au Mali, les cinéastes font face à un manque d'aide, parce que nous assistons à un manque d'accompagnement, comme de mettre à disposition des jeunes des opportunités de bourses d'études pour une meilleure formation dans le domaine du cinéma ».

Le cinéaste souligne aussi le manque d'accompagnement financier pour la distribution des films dans le but d'assurer aux réalisateurs une promotion à succès. « Nous devons considérer le cinéma comme une partie prenante de l'économie. Nous devons être capable de raconter nos histoires, de produire nos films avec des aides nationales », plaide Ousmane Samassekou, qui envisage d'autres projets en dehors du monde cinématographique. ■

INFO PEOPLE

TIKEN JAH FAKOLY : « ACTUALITÉS BRÛLANTES » FAIT POLÉMIQUE



Tiken Jah Fakoly a publié il y a quelques jours une chanson qui ne fait pas l'unanimité et fait couler beaucoup d'encre. En featuring avec le chanteur togolais Amen Jah Cissé, le reggaeman dépeint l'actualité de plusieurs pays africains en dénonçant les magouilles constitutionnelles. Dans la chanson « Actualités brûlantes », les 2 chanteurs s'adressent aux dirigeants du Togo, du Tchad, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire, auxquels ils demandent de ne pas brûler leurs pays dans des manœuvres politiciennes de confiscation du pouvoir. Et ils dénoncent les atteintes à la liberté qui se produisent dans les États de l'AES, ce qui suscite des critiques.

P SQUARE : C'EST FINI !



Le duo nigérian P Square n'est pas près de se reformer. En effet, il s'est séparé de nouveau après s'être réconcilié en 2021. Tout a commencé lorsque Peter Okoye a accusé son frère, dans une série de déclarations de malversations financières et s'est attribué le succès de plusieurs de leurs chansons. Affirmations qui ne sont pas passées inaperçues près de Paul Okoye, qui a répliqué dans une longue lettre adressée à son frère et relayée sur les réseaux sociaux. Dans ce courrier, il a démenti les différentes déclarations de son frère et exprimé sa frustration face aux sentiments que leurs fans pouvaient ressentir face à cette situation.

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURE

Rédaction :
Mohamed KENOVI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Stagiaire :
Fatouma CISSÉ

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près M/EVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



*Consommer Sahel Infusion,
c'est consommer le Made in Mali.*



Tél : (+223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 96 62 / 66 74 67 78

Site web : www.sahelinfusion.com